



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018 - 18h30**

Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**Délibération N°2018/072**

**Date de convocation : 12 septembre 2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

L'an deux mille dix-huit, le 26 septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Boussières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Cléry

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Marets

Maurois

Mazinghien

Montcy

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Orc

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

**Etaient présents (51 titulaires - 4 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Laurent LOIGNON

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Bernard POULAIN

Francis STOCLET

Gilles PELLETIER

Jean-Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Serge SIMEON

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLIN

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Pierre Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Gérard TAISNE

Franck BINET (S)

Didier SORRIAUX (S)

Laurent COULON

Isabelle PIERRARD

Janine TOURAINNE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

**Membres excusés (4) :**

Jacques OLIVIER - Nathalie GAVE - Christian PAYEN - Alban BAJODEK,

**Membres absents (6) :**

Jean Claude GERARD - Marc DUFRENNE - Marc PLATEAU - Pascal LEVEQUE - Pascal COQUELLE - Jean - Pierre RICHEZ -

**Membres ayant donné procuration (9) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN - Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET - Régine DHOLLANDE à Didier BONIFACE - Anne - Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT - Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME - Martine THUILLIEZ à Bernard POULAIN - Alain GOETGHELUCK à Gérard TAISNE - Bruno MANNEL à Serge SIMEON - Chantal WAYEMBERGE MAILLY à Daniel FIEVET

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

**Objet : Attribution d'un fonds de concours « création Maison de Santé Pluridisciplinaire QUIEVY »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°139/2017, en date du 11 décembre 2017, approuvant l'attribution d'un fonds de concours pour la création des maisons de santé pluridisciplinaires,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis incluant la commune de QUIEVY comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération du Conseil Municipal de QUIEVY en date du 06 juillet 2018 portant demande d'un fonds de concours pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande

Oùï l'exposé de Monsieur le Vice-Président

**Le Conseil Communautaire propose,**

Article 1 : d'attribuer un fonds de concours à la commune de Quiévy en vue de participer au financement de la maison de santé pluridisciplinaire, à hauteur de 30 000 € (montant du fonds de concours),

Article 2 : autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

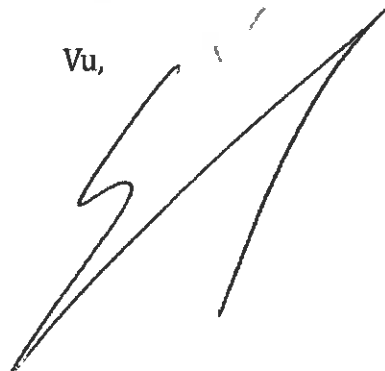
*Document annexé : Délibération du conseil municipal de Quiévy*

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 28 septembre 2018 et de la publication le 28  
Septembre 2018

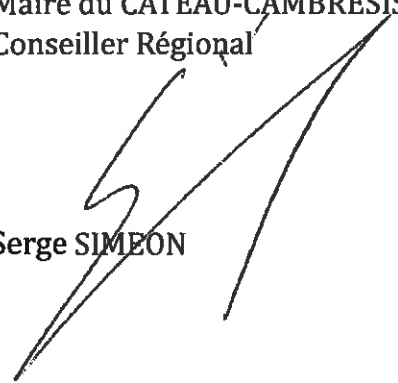
Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 28 septembre 2018

Vu,



Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*



République Française

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

CANTON DE CAUDRY

Envoyé en préfecture le 18/07/2018  
Reçu en préfecture le 18/07/2018  
Affiché le 09/07/2018  
ID : 039-21830-2018-20180708-20180709035-DE

## EXTRAIT DU des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de QUIÉVY

**NEZ 2018**

Le six juillet deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de QUIÉVY, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLAIRON Daniel, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites le 28 juin 2018.

Membres en excuses : 18

Membres présents : 14

Suffrages exprimés : 17

Étaient présents : MM. BLAIRON Daniel - CAMPORELLI Jean - CANONNE Sylvie - MACHU Daniel - MANTÉLET Marie Christiane - HALLE Sylvain - CANONNE Marilynne - CARRON Henri - HENON Jean Claude - GILLY Monique - MAILLARD Aurélie - HERBIN Jérôme - BILLOIR Pietro - DOMANIECKI Yann.

Membres absents excusés : M. DANTOU Rudy a donné procuration à CANONNE Sylvie, BESIN Nathalie a donné procuration à CAMPORELLI Jean, GUSTIN Sylvie a donné procuration à HALLE Sylvain

Membres absents : Mme BARBIER Marie Claude

Monsieur HENON Jean Claude est élu secrétaire de séance.

### OBJET: DEMANDE FONDS CONCOURS POUR LA MAISON DE SANTE A LA COMMUNAUTE COMMUNES CAUDRESIS-CATEISIS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V

Vu la délibération du Conseil communautaire n°139/2017, en date du 11 décembre 2017, approuvant l'attribution d'un fonds de concours pour la création des maisons de Santé pluridisciplinaires.

Vu les Statuts de la Communauté de Communes du Caudrésis Catésis et notamment les dispositions incluant la Commune de Quiévy, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté compétente en matière de contrat local de santé.

Considérant que la commune de QUIÉVY a souhaité la construction d'une Maison de Santé, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de communes du Caudrésis Catésis

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement suivant :

Région :	150 000 €
Département	110 000 €
Communauté de Communes	
Caudrésis-Catésis	30 000 €
Commune de Quiévy	291 645 €
<b>Coût Total</b>	<b>581 645 €</b>

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE** de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis en vue de participer au financement de la création de la Maison pluridisciplinaires, à hauteur de 30 000 € et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Fait et délibéré en séance, le 6 juillet 2018

Les Membres ont signé au registre,

Pour expédition en forme,

Daniel BLAIRON

Certifiée rendue exécutoire par transmission  
En Sous-Préfecture le 9 juillet 2018  
Affichage le 09 juillet 2018